

Sicherheitsdatenblatt

zu Produkt

X-OMAT Folienreiniger #8607020

1. Stoff-/ Zubereitungs- und Firmenbezeichnung

Notrufnummer:

Tox Info Suisse, Freiestrasse 16, 8032 Zürich; Tox-Info Suisse: 145 (24h-Betrieb); info@toxinfo.ch;
Im Notfall: Tel. 145; (aus dem Ausland: +41 44 251 51 51); Auskunft: +41 44 251 66 66

Firmenbezeichnung:



abc dental ag

Gaswerkstrasse 6, 8952 Schlieren
Tel. 044 755 51 00, Fax 044 755 51 01



Curaden AG Dentaldepot

Riedstrasse 12, 8953 Dietikon
Tel. 041 319 45 00, Fax 041 319 45 90



dema dent AG

Grindelstrasse 6, Postfach 334,
8303 Bassersdorf
Tel. 044 838 65 65, Fax 044 838 65 66



Flexdental Services SA

Route de la Corniche 1, 1066 Epalinges
Tel. 0848 336 825, Fax 021 907 67 02



Jordi Röntgentechnik AG

Dammstrasse 70, 4142 Münchenstein
Tel. 061 417 93 93, Fax 061 417 93 94



Kaladent AG

Schachenstrasse 2, 9016 St. Gallen
Tel. 071 282 80 80, Fax 071 282 80 81



Lometral AG

Binzenholzstrasse 20, 5704 Egliswil
Tel. 062 775 05 05, Fax 062 775 33 07



M + W Dental AG

Länggstrasse 15, 8308 Illnau
Tel. 0800 002 300, Fax 0800 002 006



RCD AG

Ober Rennweg 2, 8633 Wolfhausen
Tel. 055 253 10 30, Fax 055 253 10 35

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 06-02-2019

Version 1.02

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code produit : 8607020
 Nom du produit : X-OMAT Nettoyeur d'écran

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Agent nettoyant. Produit chimique photographique. Réservé aux utilisateurs professionnels.
 Utilisations déconseillées: Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Carestream Health France SAS, 1 rue Galilée, 93192 Noisy Le Grand cedex, France

Pour plus d'informations, contacter :

Informations sur le produit +33 (0)1 82 71 11 00
 Pour obtenir des informations sur l'environnement, la santé et la sécurité, envoyez un courrier électronique à :
 WW-EHS@carestreamhealth.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency Telephone CHEMTREC France +(33)-975181407
 CHEMTREC International 1-703-527-3887

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

EUH208 - Contient 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucun(e).

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification selon le règlement (CE)	Numéro d'enregistrement	SVHC candidates
--------------	--------	---------	--------------------	--	-------------------------	-----------------

				n° 1272/2008 [CLP]	REACH	
Eau	Present	7732-18-5	95-100	No hazards have been classified	aucune donnée disponible	
Surfactant	Not Listed	-	<0.1	STOT RE (Cat 2)	aucune donnée disponible	
5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	Present	26172-55-4	<0.0025	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	aucune donnée disponible	
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one	Present	2682-20-4	<0.0025	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	aucune donnée disponible	

Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Ce produit n'est pas inflammable.
Moyens d'extinction appropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

5.3

Special protective equipment for fire-fighters Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide.

Méthodes de nettoyage Endiguer puis récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13). Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Reference to other sections

Référence à d'autres sections Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la

zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

Matières à éviter Aucun(e) connu(e).

7.3

Utilisation(s) particulière(s) Cleaning agent for photographic applications. Réservé aux utilisateurs professionnels.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Exposure Limits

Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one 26172-55-4	skin notation (listed under 5-Chloro-2-methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one and 2-methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one mixture in ratio 3:1) TWA 0.05 mg/m ³ Skin sensitizer	SS-C** S+ TWA 0.2 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³	-	-	-
2-Methyl-2H-isothiazol-3-one 2682-20-4	skin notation (listed under 5-Chloro-2-methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one and 2-methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one mixture in ratio 3:1) TWA 0.05 mg/m ³ Skin sensitizer	SS-C** S+ TWA 0.2 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³	-	-	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection spécifique exigé.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1

État physique	Liquide
Aspect	Transparent, Liquide
Couleur	Transparent
Odeur	sucrée.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ • Méthode</u>
pH	6	
Point/intervalle de fusion:	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	aucune donnée disponible	N'a pas de Aucune information disponible
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Densité	0.998	Aucune information disponible
Hydrosolubilité VALEUR	complètement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants		
Coefficient de partage : n-octanol/eau	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Viscosité, cinématique	aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	aucune donnée disponible	
Explosive properties	aucune donnée disponible	
Oxidizing properties	aucune donnée disponible	

9.2

Point de ramollissement	aucune donnée disponible
Masse molaire	aucune donnée disponible
Densité	aucune donnée disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

	Source: EU_CLH); Oral LD50 Rat 120 mg/kg (50% MIT in water; females, Source: EU_CLH)		
--	---	--	--

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Serious eye damage/eye irritation Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Carcinogenicity D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Reproductive toxicity D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - repeated exposure D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ecotoxicity .

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Surfactant	88.3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapita (green algae)	88.3 mg/l (Pseudokirchneriella subcapita (green algae)		-
5-Chloro-2-méthyl-2H-iso thiazol-3-one	0.11 - 0.16: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.03 - 0.13: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.31: 120 h Anabaena flos-aquae mg/L EC50	1.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static		4.71: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 0.12 - 0.3: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Flow through 0.71 - 0.99: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: .

Facteur de bioconcentration (BCF)

Nom chimique	log Pow
5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	-0.71 - 0.75

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Cette information est fournie pour aider les utilisateurs à une élimination appropriée des bains prêts à l'emploi préparés et utilisés selon les spécifications Carestream Health.

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Récipients vides Les flacons et récipients entièrement vidés, après rinçage de préférence trois fois avec de petites quantités d'eau peuvent être revalorisés ou éliminés comme des déchets industriels non dangereux. A chaque fois que cela sera possible, minimiser les déchets en utilisant l'eau de rinçage pour préparer le bain prêt à l'emploi. Le code déchet est 15 01 02 Emballages en matières plastiques.

Emballages contaminés Les déchets d'emballage contaminés par des résidus dangereux devront être éliminés en tant que déchets dangereux. Dans ce cas, le code déchet devient 15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations données ci-dessous sont fournies pour vous aider dans votre documentation. Elles peuvent compléter celles portées sur l'emballage. L'emballage de votre produit peut indiquer une version différente d'étiquetage en fonction de sa date de fabrication. Suivant les quantités des emballages intérieurs et les instructions d'emballage, il peut être soumis à des exceptions réglementaires spécifiques. Consulter l'emballage du produit pour plus de renseignements.

IMDG/IMO

14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition	Non réglementé
14.3. Classe de danger	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5. Polluant marin	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR/RID

14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition	Non réglementé
14.3. Classe de danger	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5. Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	Aucun(e)

OACI/IATA

14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé
-------------------------------	----------------

14.2. Nom d'expédition	Aucun(e)
14.3. Classe de danger	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5. Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	Aucun(e)

Pour de l'information sur le transport, rendez-vous à : <http://ship.carestream.com>

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COMMISSION REGULATION (EU) 2015/830 of 28 May 2015 Regulation (EC) No 1272/2008 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures, amending and repealing Directives 67/548/EEC and 1999/45/EC, and amending Regulation (EC) No 1907/2006 with amendments.

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Persistent Organic Pollutants

Sans objet

Ozone-depleting substances (ODS) regulation (EC) 1005/2009

Sans objet

Inventaires internationaux

AICS (Australie)	N'est pas conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	N'est pas conforme
KECL	Est conforme
NZIoC	Est conforme
PICCS	Est conforme
TSCA	-

Légende :

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

No Chemical Safety Assessment has been carried out for this substance/mixture.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SVHC: Substances of Very High Concern for Authorization:

Legend Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA: Pondérée dans le temps

STEL:

Valeur limite à courte terme

Ceiling: Valeur limite maximum:

*

Désignation « Peau »

Date de révision

06-02-2019

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte